



le trait d'union

Commune de Sermoise sur Loire

Bulletin municipal d'information

N° 10 - novembre 2009



Téléthon

Samedi 05 décembre 2009

La municipalité en collaboration avec les associations de **Sermoise sur Loire** vous propose deux manifestations pour soutenir l'action de l'A.M.F.

SALLE POLYVALENTE DE SERMOISE / LOIRE

CONCOURS DE BELOTE

Inscription à partir de 13 h30

Début du concours à 14 h 30

Montant de l'inscription : 10 € / équipe

Le concours se déroule en **4 parties**.
Chaque équipe recevra un lot :

- ▶ 2 jambons
- ▶ 2 rosettes
- ▶ 2 bouteilles de Ricard
- ▶ 2 bouteilles de whisky
- ▶ 2 bouteilles de vin cuit
- ▶ volailles (du 6^{ème} au 10^{ème} prix)
- ▶ corbeilles de Noël pour les suivants

Inscriptions > 03.86.61.09.07

SUPER RIFLES

Début des Rifles à 20 h 30

Animation : **MANU**

Rifles en 10 parties + 2 gratuites

De nombreux lots à chaque ligne... les 3^{èmes} lignes seront dotées de gros lots :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| ▶ Filet | ▶ XBOX 360 |
| ▶ Jambon | ▶ Jambon |
| ▶ GPS Europe | ▶ Poubelle garnie |
| ▶ Micro-ondes | ▶ Rosette |
| ▶ Poubelle garnie | ▶ Télé LCD 52 cm |
| ▶ Apéritifs | ▶ Jambon |

BUFFET & BUVETTE

Le montant des inscriptions du concours de Belote et le bénéfice des rifles seront entièrement versé à l'A.M.F. au profit du **Téléthon**

Depuis des années, Sermoise sur Loire donne au « **téléthon** » une dimension festive, sportive, ludique, toujours conviviale... au service de la **recherche médicale** à travers les dons reversés à l'A.F.M. ; les associations de Sermoise, leurs bénévoles, la municipalité, les citoyens ont su se mobiliser et décliner le « téléthon » en : « aggro-thon », « jeu-thon », « marche-thon »... Cette année, à la salle polyvalente de SERMOISE, venez participer dès 14 h 30 au **concours de Belote**, puis à 20 h 30 aux **rifles**. Les produits seront reversés à l'A.F.M.

VENEZ NOMBREUX POUR SOUTENIR L'ACTION DE L'A.F.M. ET NE LAISSER PERSONNE EN SOUFFRANCE SUR LE BORD DU CHEMIN !

Les **4 et 5 décembre**, soyons audacieux, enthousiastes, mobilisés pour être :

« TOUS plus forts que TOUT ! »
C'est le message de ce 23^{ème} Téléthon.

Céleste et Léandre, 7 et 10 ans, sont les ambassadeurs du Téléthon 2009.

Frère et sœur, ils sont tous deux atteints de la même myopathie qui les prive, muscle après muscle, de leurs forces. Pour Anne-Isabelle et Renaud, leurs parents : "L'**urgence** est présente chaque jour. On voudrait que Léandre et Céleste puissent continuer à marcher et gardent le maximum d'autonomie.

La **recherche avance à grands pas** et si, un traitement, un médicament arrive dans dix ans, ils seront encore au début de leur vie. C'est notre devoir de parents de tout faire pour que ça arrive".

Dans leur village de Bretagne, dans leur famille, à l'école, un véritable mouvement de solidarité s'est mis en place autour d'eux !

Association Française contre les Myopathies

Les valeurs de l'AFM, ce sont les valeurs de malades et parents déterminés à tout faire pour vaincre la maladie.

- ▶ Contre l'oubli et l'ignorance : **la révolte**
- ▶ Pour faire ses choix : **la volonté et la conviction**
- ▶ Pour réussir : **la rigueur et l'efficacité**
- ▶ Pour rendre compte : **la transparence**

Plus qu'une exigence, la transparence est une éthique ! Dès le premier Téléthon, l'Association s'est engagée à rendre compte fidèlement à ses donateurs de l'utilisation des dons.



Pour 100 €, l'AFM a employé en 2008

82.1 € pour les missions sociales

61.3%

Pour la mission

« **guérir** »

- Généthon ; institut de Myologie ;
- I-Stem ; Appels d'Offre ;
- Programmes internationaux
- Programmes industriels
- Essais thérapeutiques

35.9%

Pour la mission "aider"

- Consultations pluridisciplinaires
- Services régionaux ; développement d'aides techniques innovantes
- Actions de revendications ; journées des Familles
- Plate-forme maladies rares

2.8%

Pour la communication liée aux missions sociales

- Centre de conférence Génocentre ; VLM, le journal de l'Association
- Journées Portes Ouvertes de laboratoires
- Relations avec les médias pour la diffusion des informations scientifiques et médicales
- Sites Internet, édition documents - information

7.1 € pour les frais de gestion

- service de gestion
- Fonctionnement des instances associatives, Assemblée Générale
- Communication financière

10.8 € pour les frais de collecte

- Traitement des dons et legs ; Affranchissement des promesses de dons et des reçus fiscaux
- Participation à la production des 30 heures d'émission ; équipement et logistique des 134 équipes de coordinations
- Mise en place du 36 37 ; mise en place du site de collecte telethon.fr